

Frontaliers

Si vous habitez à l'étranger et que vous conduisez à titre professionnel des véhicules automobiles immatriculés en Suisse (poids-lourds, cars, minibus, taxis ou ambulances), nous vous prions de nous transmettre les pièces suivantes :

Première demande de permis

- Le formulaire (n° 220) de demande d'échange de permis de conduire étranger dûment complété aux points 1, 2 et signé;
- Document d'identité :
 - Ressortissants suisses et ressortissants de l'Union Européenne (UE) :
 - Pièce d'identité ou passeport valable.
 - ou
 - Permis de séjour G valable.
 - Ressortissants hors UE :
 - Le livret de séjour G valable.
 - ou
 - Un passeport ou une pièce d'identité valable accompagné de l'attestation d'annonce d'une activité lucrative avec prise d'emploi auprès d'un employeur suisse.
- Le permis de conduire étranger original et valable;
- La copie du contrat de travail mentionnant la qualité de l'engagement;
(si le type de véhicule que vous allez conduire n'est pas précisé sur votre contrat de travail, veuillez nous fournir, **en plus**, une attestation de votre employeur);
- Un examen médical complet groupe II a effectué auprès d'un médecin conseil niveau 2 selon la liste disponible sur www.medtraffic.ch. Avant de vous rendre chez le médecin, veuillez contacter notre service pour obtenir le questionnaire de santé ainsi que le code EMEDKO nécessaire pour l'examen médical;
- Une photographie en couleur format passeport (35 x 45 mm), non scannée et non imprimée;
- Une attestation **originale** des autorités compétentes étrangères signée et **timbrée** (relevé d'information intégral pour les permis de conduire français) confirmant la validité des autorisations de conduire.

Changement d'employeur

- Le formulaire (n° 220) de demande d'échange de permis de conduire étranger dûment complété aux points 1, 2 et signé;
- Une photographie en couleur format passeport (facultatif si possède un permis de conduire au format carte de crédit (PCC)) ;
- Document d'identité :
 - Ressortissants suisses et ressortissants de l'UE :
 - Pièce d'identité ou passeport valable.
 - ou
 - Permis de séjour G valable.
 - Ressortissants hors UE :
 - Le livret de séjour G valable.
 - ou
 - Un passeport ou une pièce d'identité valable accompagné de l'attestation d'annonce d'une activité lucrative avec prise d'emploi auprès d'un employeur suisse.
- Le permis de conduire étranger original et valable;
- La copie du contrat de travail mentionnant la qualité de l'engagement; si le type de véhicule que vous allez conduire n'est pas précisé sur votre contrat de travail, veuillez nous fournir, **en plus**, une attestation de votre employeur;
- Si le précédent rapport médical n'est plus valable, un examen médical complet groupe II a effectué auprès d'un médecin conseil niveau 2 selon la liste disponible sur www.medtraffic.ch. Avant de vous rendre chez le médecin, veuillez contacter notre service pour obtenir le questionnaire de santé ainsi que le code EMEDKO nécessaire pour l'examen médical;
- Le permis de conduire suisse original (si le client est toujours en sa possession).

Reprise du permis de conduire suite à une cessation d'activité.

- Le formulaire 220 « Demande de permis d'élève conducteur ou de permis de conduire », dûment complété aux points n° 1, 2 et signé;
- Une photographie en couleur format passeport (facultatif si possède un PCC);
- Document d'identité :
 - Ressortissants suisses et ressortissants de l'UE :
 - Pièce d'identité ou passeport valable.
 - ou
 - Permis de séjour G valable.
 - Ressortissants hors UE :
 - Le livret de séjour G valable.
 - ou
 - Un passeport ou une pièce d'identité valable accompagné de l'attestation d'annonce d'une activité lucrative avec prise d'emploi auprès d'un employeur suisse.
- Le permis de conduire étranger original et valable;
- La copie du contrat de travail mentionnant la qualité de l'engagement;
(si le type de véhicule que vous allez conduire n'est pas précisé sur votre contrat de travail, veuillez nous fournir, **en plus**, une attestation de votre employeur);
- Si le précédent rapport médical n'est plus valable, un examen médical complet groupe II a été effectué auprès d'un médecin conseil niveau 2 selon la liste disponible sur www.medtraffic.ch. Avant de vous rendre chez le médecin, veuillez contacter notre service pour obtenir le questionnaire de santé ainsi que le code EMEDKO nécessaire pour l'examen médical;
- Le permis de conduire suisse original (si le client est toujours en sa possession);
- Une attestation **originale** des autorités compétentes étrangères signée et **timbrée** (relevé d'information intégral pour les permis de conduire français) confirmant la validité des autorisations de conduire.